

Crédit Mutuel Arkéa acte le refus de négocier du Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et, restant ouvert au dialogue, en tirera toutes les conséquences

Brest, le 12 octobre 2022 – Le 29 août dernier, et après plusieurs tentatives de dialogue avec le Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le Crédit Mutuel Arkéa formulait des propositions concrètes et des concessions visant à fixer les contours d'un cadre d'autonomie garantie, pour permettre de mettre un terme au conflit entre les parties et d'envisager une alternative au projet de désaffiliation du Crédit Mutuel Arkéa.

Au sortir du conseil d'administration de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel de ce jour, le Crédit Mutuel Arkéa ne peut que constater le refus du Président de l'organe central de négocier et de s'engager dans une véritable démarche de dialogue équilibré et de bonne foi que de nombreuses parties prenantes appellent de leurs vœux. Il regrette que la Présidente du CMSO et le Président du CMB et de Crédit Mutuel Arkéa n'aient pas été autorisés à venir s'exprimer, comme ils l'avaient expressément demandé.

Le Crédit Mutuel Arkéa condamne cette attitude non responsable qui consiste à éviter les sujets de fond. Il regrette également la démarche de la CNCM qui a fait le choix de donner mandat à une instance technique le soin d'essayer de trouver une issue au conflit, alors que cette instance est déséquilibrée dans sa composition (un représentant du Crédit Mutuel Arkéa sur onze membres) et n'est pas composée d'élus pourtant représentants des sociétaires. Le Président du conseil d'administration de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel porte l'entière responsabilité de cette impasse, préjudiciable à toutes les entités du Crédit Mutuel et difficilement compréhensible au regard des impératifs pesant sur l'organe central en matière de gouvernance.

Le Crédit Mutuel Arkéa réunira à nouveau ses instances de gouvernance afin de tirer les conséquences de cette situation de blocage et décider des suites à donner. Le Groupe redit sa volonté et sa détermination à trouver une issue positive en entamant sérieusement le dialogue qui s'impose.

A propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, plus de 5 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 179,3 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2020, Crédit Mutuel Arkéa est devenu une société à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir. Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il

est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm - a r k e a . c o m